

DOSSIER DE PRESSE

— VENDREDI —



15 OCTOBRE 2021

— 14h - 17h30 —

ACTUALITÉ DU PROCÈS DE NUREMBERG, 75 ANS APRÈS

NEWS ABOUT
THE NUREMBERG TRIAL
75 YEARS LATER

COLLOQUE / SEMINAR

Diane Marie **Amann**

Stéphanie **Boissard**

Matthias **Gemählich**

Xavier-Jean **Keita**

Jean-Paul **Jean**

Michel **Massé**

Guillaume **Mouralis**

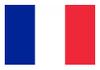
Philippe **Sands**

Album de Nuremberg du photographe Charles W. Alexander © Maison d'Izieu



En présence des familles des magistrats français au Tribunal Militaire International : **Donnedieu de Vabres, Falco, Debenest**, d'une délégation des représentations diplomatiques à l'ONU à Genève et de nombreux invités.

SOMMAIRE/ SUMMARY



| | |
|--|-------------|
| Communiqué de presse..... | p.4 |
| Programme du colloque..... | p.6 |
| La Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés aujourd'hui..... | p.8 |
| Soutenir la Maison d'Izieu..... | p.13 |



| | |
|---|-------------|
| Press release | p.16 |
| Schedule..... | p.18 |
| Maison d'Izieu, Memorial to the Exterminated Jewish Children, today..... | p.20 |
| Support the memorial..... | p.25 |

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OCTOBRE : ÉVÉNEMENT TOUT PUBLIC EN LIGNE



COLLOQUE EN LIGNE

VENDREDI 15 OCTOBRE DE 14H À 17H30

"ACTUALITÉ DU PROCÈS DE NUREMBERG, 75 ANS APRÈS" ET POUR LA PREMIÈRE FOIS, PRÉSENTATION DE L'ALBUM PHOTO DU JUGE DONNEDIEU DE VABRES RESTAURÉ PAR LA MAISON D'IZIEU AVEC LE SOUTIEN DU CONSULAT DES ÉTATS-UNIS À LYON.

À l'occasion des 75 ans de la fin du procès de Nuremberg, la Maison d'Izieu présente l'album photo donné par la famille du juge Henri Donnedieu de Vabres à la Maison d'Izieu en 2019 et restauré en 2020 grâce au soutien du Consulat des États-Unis à Lyon. Cette journée internationale donne la parole à des historiens et juristes lors d'un colloque en ligne pour mettre en lumière un procès hors du commun.

Le fonds Robert Falco, juge suppléant d'Henri Donnedieu de Vabres au procès de Nuremberg, a été remis à la Maison d'Izieu par l'épouse de Guy Bermann, avocat de parties civiles au procès de Klaus Barbie à Lyon, sur le conseil d'Ugo Iannuci, alors président de L'Ordre des avocats de Lyon en novembre 2011. Ce fonds est composé de la presque totalité des documents de travail du juge lors du procès. En 2019, la famille du juge Henri Donnedieu de Vabres a souhaité confier ses archives personnelles à la Maison d'Izieu et notamment l'album photo du procès (contenant 121 photographies) dont un exemplaire avait été donné à chacun des juges présents. Il a fait l'objet d'une restauration menée avec le soutien du Consulat des États-Unis.

Tout récemment, en juillet 2021, les documents de l'avocat général dans la délégation française au TMI Delphin Debenest ont été confiés par ses enfants au Centre de documentation et de recherche de la Maison d'Izieu.

Ce procès hors norme s'est déroulé du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946 et jugea vingt-deux hauts responsables nazis. Il est resté dans l'histoire comme « le procès de Nuremberg ». Il s'est tenu symboliquement à Nuremberg, ville qui a été le théâtre des grands rassemblements du parti nazi avant la guerre. La rafle de la Colonie d'Izieu a été citée au procès pour la première fois le 5 février 1946 par Edgar Faure comme preuve du crime contre l'humanité.

Au regard de son exposition permanente dont une partie est dédiée aux procès d'après-guerre et à la construction d'une justice pénale internationale, la Maison d'Izieu propose lors de ce colloque des conférences inédites pour mieux comprendre le rôle de ce procès orchestré par les États-Unis et dont le retentissement fut mondial. Ce colloque a pour intérêt d'interroger la notion "raciale" 75 ans après. Il sera également l'occasion de revenir sur la place des femmes durant le procès. Enfin, les juristes, dont certains interviennent à la Cour pénale internationale, questionneront la possibilité d'une justice internationale aujourd'hui alors que tous les pays ne sont pas signataires du Statut de Rome de 1998.

Informations pratiques :

Colloque retransmis en direct avec traduction simultanée en anglais sur www.memorializieu.eu, sur les réseaux sociaux et les sites partenaires.

VENDREDI
15 OCTOBRE 2021
14h - 17h30

ACTUALITÉ DU PROCÈS
DE NUREMBERG,
75 ANS APRÈS

NEWS ABOUT
THE NUREMBERG TRIAL
75 YEARS LATER

COLLOQUE / SEMINAR

Diane Marie Amann
Stéphanie Boissard
Matthias Gemählich
Xavier-Jean Keita
Jean-Paul Jean
Michel Massé
Guillaume Mouralis
Philippe Sands

En présence des familles des magistrats français au Tribunal Militaire International : Donnedieu de Vabres, Falco, Debenest, d'une délégation des représentations diplomatiques à l'ONU à Genève et de nombreux invités.

LES INVITÉS

Avec Christopher Crawford, Consul des États-Unis à Lyon, **Frédéric Donnedieu de Vabres**, petit-fils du juge Henri Donnedieu de Vabres,

Guillaume Mouralis, directeur de recherche au CNRS, Institut Marc Bloch (Berlin),

Matthias Gemählich, enseignant-chercheur à l'Institut d'histoire contemporaine de l'université Johannes Gutenberg de Mayence,

Jean-Paul Jean, magistrat, vice-président de l'association française pour l'histoire de la justice,

Xavier-Jean Keita, avocat international, conseil principal/bureau du conseil public de la défense de la Cour Pénale Internationale,

Laurence Leturmy et **Michel Massé**, professeurs de droit privé et sciences criminelles de l'Université de Poitiers,

Philippe Sands, avocat à la Cour pénale internationale et écrivain.

En présence des familles des magistrats français au Tribunal Militaire International : Donnedieu de Vabres, Falco, Debenest, d'une délégation des représentations diplomatiques à l'ONU à Genève et de nombreux invités.

Un événement organisé avec le soutien du Consulat des États-Unis à Lyon, de Polestream pour la rediffusion.

La Maison d'Izieu reçoit le soutien du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de l'Ain, du ministère des Armées-DPMA (Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives), de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT), du Fonds de dotation Sabine Zlatin, de ses adhérents et mécènes.

L'HISTOIRE : LE PROCÈS DE NUREMBERG

Le Tribunal Militaire international

Le 8 août 1945, les gouvernements de la France, de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'Union soviétique signent l'Accord de Londres qui établit le Statut du Tribunal militaire international (TMI), chargé de juger les grands criminels nazis. Dix-neuf États, membres de l'ONU, y adhèrent par la suite, ce qui donne au TMI une assise internationale.

Le statut du Tribunal militaire international de Nuremberg est le premier texte de droit qui définit la notion de crime contre l'humanité comme : « *tout acte inhumain* » tel que « *l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation (...) commis contre toute population civile avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux dès lors que ces actes ou persécutions ont été commis à la suite de tout crime entrant dans la compétence du Tribunal* ».

La rafle d'Izieu citée à Nuremberg

Le 5 février 1946, Edgar Faure évoque l'affaire d'Izieu devant le Tribunal militaire international de Nuremberg. Il lit le télégramme signé de K. Barbie et ajoute ce commentaire : « *Je crois que l'on peut dire qu'il y a quelque chose qui est encore plus frappant et plus horrible encore que le fait concret de l'enlèvement de ces enfants ; c'est ce caractère administratif, le compte-rendu qui en est fait, selon la voie hiérarchique, la conférence où différents fonctionnaires s'en entretiennent tranquillement, comme d'une des procédures normales de leur service. C'est que tous les rouages d'un État, je parle de l'État nazi, sont mis en mouvement à une telle occasion, et pour un tel but.* »

Douze autres procès sont organisés par les Américains seuls, toujours à Nuremberg et dans les mêmes locaux. Cent quatre-vingt-quatre personnes sont jugées, regroupées par professions : médecins, juristes, hauts fonctionnaires, militaires, policiers, industriels. Si de nombreuses peines de morts ont été prononcées, peu ont été exécutées et des remises de peine ont été appliquées.

**COLLOQUE EN LIGNE :
ACTUALITÉ DU PROCÈS DE NUREMBERG, 75 ANS APRÈS
VENDREDI 15 OCTOBRE 2021**

PROGRAMME

◇◇◇ 14H - 15H ◇◇◇

ACCUEIL

Dominique Vidaud, directeur de la Maison d'Izieu
Christopher Crawford, Consul des États-Unis à Lyon
Frédéric Donnedieu de Vabres, petit-fils du juge Henri Donnedieu de Vabres.

5 min

L'ACTUALITÉ DU PROCÈS DE NUREMBERG AUJOURD'HUI

« Une justice internationale est-elle possible ? »

Philippe Sands, avocat international, essayiste, il intervient à
la Cour pénale internationale.
Xavier-Jean Keita, avocat international, conseil principal/bureau du conseil
public de la défense de la Cour pénale internationale.

45 min

TEMPS D'ÉCHANGE

10 min

◇◇◇ PAUSE 15 MIN ◇◇◇

15H15 - 16H15

L'ALBUM DE NUREMBERG

**« Présentation de l'album de Nuremberg
du photographe Charles W. Alexander »**

Stéphanie Boissard, responsable recherche, archives
et documentation à la Maison d'Izieu.

15 min

**LES LAWYERS AMÉRICAINS À NUREMBERG
ET LA « COLOR LINE »**

« La question raciale devant la justice internationale »

Guillaume Mouralis, directeur de recherche au CNRS, Institut des sciences sociales du politique à Nanterre et Centre Marc Bloch à Berlin.

20 min

WOMEN AT THE NUREMBERG TRIAL

**« Le rôle des avocates et autres femmes d'exception
au procès de Nuremberg »**

Diane Marie Amann, Regents' Professor of International Law,
University of Georgia School of Law.

20 min

◇◇◇ PAUSE 15 MIN ◇◇◇

◇◇◇ 16H30 - 17H30 ◇◇◇

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AU TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL (TMI)

« L'avocat général Delphin Debenest au TMI »

Matthias Gemählich, enseignant-chercheur à l'Institut d'histoire contemporaine de l'Université Johannes Gutenberg de Mayence.

20 min

« Le juge Robert Falco au TMI »

Jean-Paul Jean, magistrat, vice-président de l'association française pour l'histoire de la justice.

20 min

« Le juge Henri Donnedieu de Vabres au TMI »

Michel Massé, professeur de droit privé et sciences criminelles de l'Université de Poitiers.

20 min

CONCLUSION/TEMPS D'ÉCHANGE

15 min

LA MAISON D'IZIEU

MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

L'HISTOIRE

La Maison d'Izieu, ouverte par Sabine et Miron Zlatin, a accueilli de mai 1943 à avril 1944 plus d'une centaine d'enfants juifs pour les soustraire aux persécutions antisémites.

Au matin du 6 avril 1944, les 44 enfants et 7 éducateurs qui s'y trouvent sont raflés et déportés sur ordre de Klaus Barbie, un responsable de la Gestapo de Lyon.

À l'exception de deux adolescents et de Miron Zlatin fusillés à Reval (aujourd'hui Tallinn) en Estonie, le groupe est déporté à Auschwitz. Seule une adulte en revient, Léa Feldblum, tous les autres sont gazés dès leur arrivée.

Traqué et ramené en France par Beate et Serge Klarsfeld aidés de Fortunée Benguigui et Ita-Rosa Halaunbrenner, mères d'enfants raflés à Izieu, Klaus Barbie est présenté devant la justice française. Avec la mobilisation de nombreux témoins, il est jugé et condamné à Lyon en 1987 pour crime contre l'humanité. Ce procès ancre définitivement la rafle d'Izieu dans le paysage mémoriel français.

Au lendemain de ce procès, en mars 1988, se constitue autour de Sabine Zlatin l'association du « Musée-Mémorial des enfants d'Izieu ».

Depuis le décret du président de la République du 3 février 1993, la Maison d'Izieu est, avec l'ancien Vélodrome d'Hiver et l'ancien camp d'internement de Gurs, l'un des trois lieux de la mémoire nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis avec la complicité du gouvernement de Vichy dit « gouvernement de l'État français » (1940-1944).

Le site est protégé et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1991.

Inscrit au programme des Grands travaux de la présidence de la République, le mémorial de la Maison d'Izieu est inauguré le 24 avril 1994.

En 2015, le mémorial s'est agrandi. Le président de la République François Hollande a inauguré le nouveau bâtiment *Sabine et Miron Zlatin* et la nouvelle exposition permanente.



Izieu été 1943 © Maison d'Izieu – Coll. succession Sabine Zlatin

LA MAISON

Dédiée à la mémoire des enfants et de leurs éducateurs, elle privilégie l'évocation de leur présence disparue. La maison esquisse ainsi le quotidien de la vie des enfants. Une signalétique discrète indique l'usage de chaque pièce ; des lettres et des dessins des enfants sont exposés dans le réfectoire ; le portrait de chaque enfant arrêté le 6 avril 1944 et déporté figure dans les dortoirs.



L'EXPOSITION PERMANENTE

Dédiée à l'histoire, l'exposition permanente est scindée en trois espaces distincts présentant :

- l'aspect historique « Pourquoi des enfants juifs à Izieu ? »,
- l'aspect judiciaire « De Nuremberg à La Haye : juger les criminels »,
- l'aspect mémoriel « La mémoire et sa construction ».

Première partie : « Pourquoi des enfants juifs à Izieu ? »

La « Colonie d'enfants réfugiés » d'Izieu a été créée en mai 1943 par l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), une organisation juive d'entraide. À deux mois du débarquement, le 6 avril 1944, la colonie d'Izieu est liquidée par la Gestapo de Lyon sur ordre de K. Barbie. La rafle se solde par la déportation de 44 enfants juifs et de leurs 7 éducateurs. À l'exception d'une éducatrice, aucun des déportés d'Izieu ne reviendra.

Arrivés pour la plupart en France dans l'entre-deux-guerres, les parents de ces enfants sont originaires de toute l'Europe et même d'Algérie. En octobre 1940, ces familles sont frappées par les lois antisémites du régime de Vichy. La politique d'exclusion qui en résulte conduit d'abord les familles étrangères dans les camps d'internement français. Puis, à l'été 1942, l'Allemagne nazie négocie avec la France leur déportation. Grâce à l'action incessante des œuvres d'entraide, des enfants ont pu sortir des camps d'internement avant cette collaboration meurtrière.

Ils sont alors placés chez des particuliers ou dans des maisons d'enfants. L'une d'elles se trouve à Izieu dans le département de l'Ain. Elle est dirigée par un couple de Juifs français originaires respectivement de Pologne et de Russie, Sabine et Miron Zlatin. Durant onze mois, les Zlatin accueilleront près d'une centaine d'enfants juifs. La plupart d'entre eux rejoindront un parent ou une autre maison d'accueil. Quelques-uns passeront clandestinement en Suisse. Mais les 44 enfants restés à la Colonie d'Izieu voient leurs destinées brisées par la rafle du 6 avril 1944.

Sur l'ensemble de l'Europe, le chiffre des victimes juives du génocide est estimé entre 5 et 6 millions. Sur ce total, environ 1 250 000 enfants juifs ont été assassinés, soit près de 9 enfants juifs sur 10.



Deuxième partie : « De Nuremberg à La Haye : juger les criminels »

Le processus d'extermination est l'aboutissement de l'idéologie nazie fondée sur la doctrine scientifique, répandue à l'époque, de « pureté raciale », qui impliquait une hiérarchisation de l'humanité avec, au sommet, la race aryenne, considérée comme supérieure, appelée à s'étendre et à remplacer les races dites inférieures.

Cette doctrine, inspirée de courants scientifiques apparus au XIX^e siècle dans les domaines anthropologique, biologique et génétique, supposait l'élimination pure et simple de certaines catégories de l'espèce humaine. Les Juifs ont été massivement exterminés aussi au nom de ces principes.

Le passage à l'acte fut facilité par l'adhésion progressive à la vision nazie du monde d'une grande partie de l'élite intellectuelle, en particulier scientifique, médicale et juridique. En Allemagne, nombre de ses représentants purent d'ailleurs poursuivre leur carrière après la guerre. Très tardivement, lors de sa séance du 26 novembre 2010, l'Association allemande de psychiatrie et de psychothérapie reconnut la participation de certains de ses membres aux crimes du III^e Reich et rendit un hommage officiel aux victimes.

Aussi, après la guerre, vint le temps de la justice, l'étape indispensable, malgré ses insuffisances, voire ses ambiguïtés, pour établir les différents niveaux de responsabilité des criminels, mettre en lumière les mécanismes de la destruction conduisant des êtres humains à perpétrer des crimes contre d'autres humains et à violer l'ordre de l'humanité.

Des crimes de masse avaient eu lieu avant la Seconde Guerre mondiale. D'autres ont été commis depuis, d'autres le sont encore de nos jours. Le XX^e siècle est celui de la construction de la justice pour prévenir les crimes et lutter contre l'impunité.



Tous droits réservés © Maison d'Izieu

Troisième partie : « La mémoire et sa construction »

Le « Musée mémorial des enfants d'Izieu », comme le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, est né des suites du procès de K. Barbie à Lyon.

Dans les villages d'Izieu et de Brégnier-Cordon, depuis 1946, la mémoire de la colonie est restée vivante. Au fil des ans, les commémorations se sont succédé : hommages privés des familles ou des proches touchés par l'événement, cérémonies anniversaires officielles. Mais c'est une volonté politique, au plus haut niveau, qui a permis la création du mémorial.



Tous droits réservés © Maison d'Izieu

LA MAISON D'IZIEU

INFORMATIONS TOURISTIQUES

UN LIEU DE VIE, D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE NATIONAL AU RAYONNEMENT EUROPÉEN

Dans cette maison ouverte par Sabine et Miron Zlatin, est accueillie de mai 1943 à avril 1944 plus d'une centaine d'enfants juifs pour les soustraire aux persécutions antisémites. Au matin du 6 avril 1944, les 44 enfants et les 7 éducateurs qui s'y trouvent sont raflés et déportés sur ordre de K. Barbie, un des responsables de la Gestapo de Lyon. Seule, Léa Feldblum revint d'Auschwitz. Traqué et ramené en France par Beate et Serge Klarsfeld aidés de Fortunée Benguigui et Ita-Rosa Halaunbrenner, mères d'enfants raflés à Izieu, K. Barbie est présenté en 1983 devant la justice française. Avec la mobilisation de nombreux témoins, il est jugé et condamné à Lyon en 1987 pour crime contre l'humanité.

UN LIEU D'ÉDUCATION ET D'ENGAGEMENT CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME POUR AGIR CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION

L'exposition permanente et ses contenus interactifs permettent de rendre accessibles la Seconde Guerre mondiale et la Shoah en France ; la naissance d'une justice internationale et son fonctionnement jusqu'à nos jours ; la construction d'une mémoire des crimes contre l'humanité.

- **6 avril 1944** : rafle de la Colonie d'Izieu
- **7 avril 1946** : première journée du souvenir à Izieu et Brégnier-Cordon
- **1987** : Procès K. Barbie à Lyon, premier procès pour crime contre l'humanité en France
- **Février 1993** : La maison d'Izieu est reconnue par décret présidentiel comme l'un des trois lieux de la mémoire nationale des crimes et persécutions commises par les nazis avec la complicité du gouvernement de Vichy .
- **24 avril 1994** : Inauguration du « Musée-Mémorial des enfants d'Izieu » par le président de la République François Mitterrand.
- **6 avril 2015** : Inauguration de la nouvelle exposition permanente par le président de la République François Hollande.

UN LIEU UNIQUE, ACCESSIBLE AUX GROUPES, FAMILLES ET CONSEILLÉ DÈS 8 ANS

Les médiateurs accompagnent les visiteurs lors de visites dédiées de la maison pour appréhender l'histoire de la Colonie d'Izieu et le contexte historique. Accueil des visiteurs :

- groupes sur réservation (scolaires, CSE, voyages organisés, associations...)
- individuels en famille ou entre amis : visites accompagnées, atelier-visite pour les 8-13 ans, visite famille, sur réservation
- étrangers : audioguides en FR, EN, ESP, DE, IT et visites dédiées sur réservation
- personnes en situation de handicap : audiodescription, ascenseur (uniquement dans l'exposition permanente)

UN LIEU DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

Un Centre de documentation et de recherche. Fonds d'archives, publications...

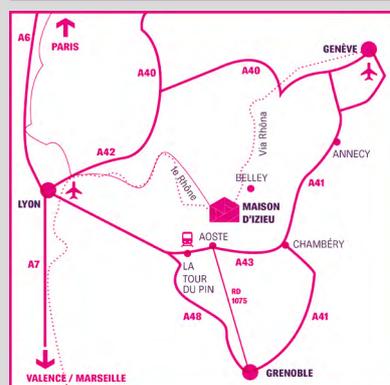
UN LIEU D'ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC

Concerts, commémorations, rencontres d'auteurs, colloques, expositions, séminaires, débats citoyens...

UN LIEU DU PATRIMOINE BUGISTE AU PANORAMA INCROYABLE SUR LE DAUPHINÉ ET LA CHARTREUSE

La maison de maître de 1835 et sa terrasse, la grange et son extension de 2015, le four et son ancienne magnanerie pour élever les vers à soie composent le site.

- À visiter : la maison, l'exposition permanente, des expositions temporaires
- 1930 m² exposant de bâtiments
- 530 m² d'espace d'exposition permanente
- Des applications numériques sur le parcours des familles, les crimes de génocide dans le monde, le Procès K. Barbie à Lyon en 1987



À 20 min. de Belley,
30 min. de Chambéry,
1h de Lyon, Grenoble,
Annecy, Bourg-en-Bresse.

À 1,8 km de
la ViaRhôna,
véloroute n°17.



Info et réservation sur :
www.memorializieu.eu



Tarifs : Visite accompagnée de la maison +
exposition permanente
Normal : 10 €/réduit : 8 €

Visite de l'exposition permanente
Normal : 7 €/réduit : 5 €

Gratuité : - 10 ans

SOUTENIR LA MAISON D'IZIEU

L'ASSOCIATION/LE FONDS DE DOTATION SABINE ZLATIN

L'ASSOCIATION MAISON D'IZIEU, MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

En 1987, le procès de K. Barbie à Lyon permet à plusieurs acteurs historiques de la Colonie d'Izieu de se réunir plus de quarante années après les faits : Sabine Zlatin, fondatrice de la Colonie en 1943, Pierre-Marcel Wiltzer, ancien sous-préfet de Belley, Gabrielle Perrier (épouse Tardy), institutrice à la colonie, Léon Reifman, seul membre de la Colonie à échapper à la rafle du 6 avril 1944, Paulette Pallarés qui aida les éducateurs au cours de l'été 1943, et certains de ceux qui, enfants, furent accueillis à la Colonie (Paul Niedermann, Samuel Pintel, Hélène, Bernard et Adolphe Waysenson, etc.) ou leurs familles (Fortunée Benguigui, Alexandre et Ita-Rose Halaunbrenner etc.).

L'association du « Musée mémorial des enfants d'Izieu » est officiellement créée le 4 mars 1988. Son premier conseil d'administration rassemble notamment, autour de Sabine Zlatin et Pierre-Marcel Wiltzer, élus locaux et représentants de l'État, de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ainsi que du Conseil Représentatif des Institutions juives de France.

L'association se fixe pour but d'ouvrir sur le site d'Izieu un mémorial à vocation pédagogique.

En juillet 1990, grâce à une souscription nationale, l'association acquiert la maison qui hébergea la Colonie. Le président de la République, François Mitterrand, inscrit au programme des Grands Travaux le projet d'un musée dédié aux enfants d'Izieu et, le 24 avril 1994, inaugure le « Musée mémorial des enfants d'Izieu ».

Depuis 2000, l'association est dénommée « Association de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés ». Le 6 avril 2015, le président de la République, François Hollande, inaugure le bâtiment Sabine et Miron Zlatin ainsi que la nouvelle exposition permanente de la Maison d'Izieu. C'est aujourd'hui un lieu d'accueil et d'éveil à la vigilance qui entend délivrer, par le souvenir des enfants et des éducateurs de la Colonie d'Izieu, un message universel et agir contre toute forme d'intolérance et de racisme.

L'association est aujourd'hui présidée par Thierry Philip, petit-fils des résistants Mireille Philip, Juste parmi les nations, et André Philip, ministre.

ADHÉREZ/DONNEZ À L'ASSOCIATION MAISON D'IZIEU SUR WWW.MEMORIALIZIEU.EU

- Soutenir les activités de l'association
- Participer à la vie de l'association
- Rejoindre, rencontrer et fédérer les membres actifs autour d'un projet commun
- Faire vivre la mémoire des enfants et adultes de la Colonie d'Izieu
- Soutenir et / ou participer à l'enseignement, à la recherche académique et scientifique, à la formation continue, à l'information et à l'éducation de tous les publics et plus particulièrement des jeunes sur les crimes contre l'humanité
- Réfléchir aux valeurs humaines fondamentales et au crime contre l'humanité
- Agir pour la défense de la dignité, des droits et de la justice et lutter contre toutes les formes de l'intolérance, de la xénophobie, de l'antisémitisme et du racisme.



© Maison d'Izieu – Coll. Succession Sabine Zlatin

LE FONDS DE DOTATION SABINE ZLATIN

Le Fonds de dotation Sabine Zlatin a été créé le 13 février 2018. Il est actuellement présidé par Hélène Waysbord-Loing qui fut élevée à la dignité de Grand officier de la légion d'honneur en 2018. L'association Maison d'Izieu est présidée depuis 2016 par Thierry Philip.



Le Fonds de dotation a pour objet :

– de soutenir l' « Association Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés », son objet et ses activités d'intérêt général et ainsi participer à son aménagement, sa gestion et son développement ;

LA MAISON D'IZIEU remercie

ses mécènes



– de soutenir et / ou de participer à l'enseignement, à la recherche académique et scientifique, à la formation continue, à l'information et à l'éducation de tous les publics et plus particulièrement des jeunes sur les crimes contre l'humanité ;

– de contribuer par tous moyens à la défense de la dignité, des droits et de la justice, et à la lutte contre toutes les formes d'intolérance, de xénophobie, d'antisémitisme et de racisme ;

– et ce, notamment, par l'abondement des ressources financières de son fondateur afin d'amplifier les actions d'intérêt général qu'il développe.

Le Fonds de dotation Sabine Zlatin apporte sa contribution à la réalisation de nombreux projets parmi lesquels :

- le développement d'audioguides à destination de personnes déficientes visuelles

- la création de colloques thématiques

- la création de nouveaux parcours de visite

- le développement d'une expérience immersive et bien d'autres encore...

Mécènes entreprises du Fonds de dotation Sabine Zlatin : Fondation Solidarités by Crédit Agricole Centre-est, Compagnie nationale du Rhône, Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Rex rotary, Groupe Vatel, Omnimium Lyon, SAS Helea Financière, Fiducial, Médicis.

LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

La Maison d'Izieu fait partie des réseaux internationaux : MMCC (Musées et mémoriaux des conflits contemporains), IHRA (International Holocaust Remembrance alliance), ENCATE (European Network for Countering Antisemitism through Education), MIGRAID (Migrations and Humanitarian Aid in Europe (1918-1949)), EUROM (European observatory on memories).

LES PARTENAIRES FINANCIERS

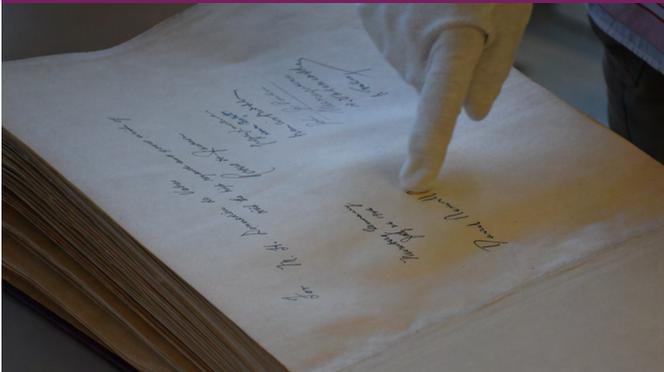
La Maison d'Izieu reçoit le soutien du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de l'Ain, du ministère des Armées-DPMA (Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives), de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT), du Fonds de dotation Sabine Zlatin, de ses adhérents et mécènes.

Soutenu
par



L'ALBUM DE NUREMBERG DU JUGE HENRI DONNEDIEU DE VABRES RESTAURÉ AVEC LE SOUTIEN DU CONSULAT DES ETATS-UNIS

Judge Henri Donnedieu de Vabres' documents : the photo album of the trial restored with the support of the US Consulate.



Photos © Maison d'Izieu

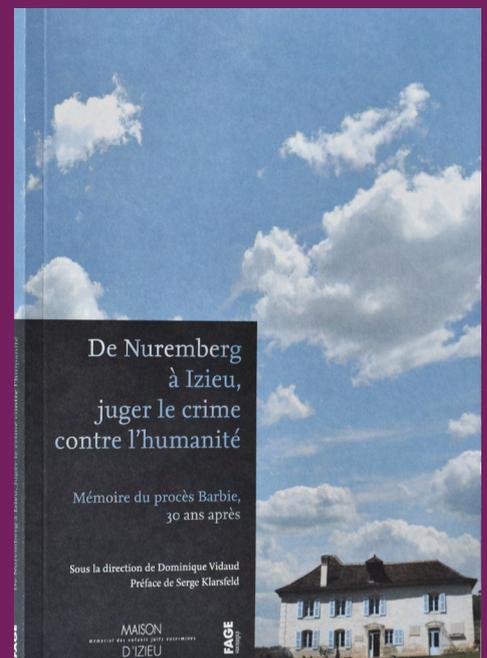
LA PLACE DE LA JUSTICE ET DES PROCES INTERNATIONAUX DANS L'EXPOSITION PERMANENTE

The place of justice and international trials in the permanent exhibition.

"DE NUREMBERG A IZIEU, juger le crime contre l'humanité"

Mémoire du Procès Barbie, 30 ans après

édition Fage, 2017



PRESS RELEASE

OCTOBER : ONLINE PUBLIC EVENT



ONLINE CONFERENCE

FRIDAY 15 OCTOBER FROM 2PM TO 5.30PM

"NUREMBERG TRIAL 75 YEARS LATER" AND FOR THE FIRST TIME, A PRESENTATION ON THE PHOTO ALBUM OF JUDGE DONNEDIEU DE VABRES WHICH WAS RESTORED BY MAISON D'IZIEU WITH THE SUPPORT OF THE UNITED STATES CONSULATE IN LYON.

To commemorate the 75th anniversary of the end of the Nuremberg trial, Maison d'Izieu presents the photo album donated by Henri Donnedieu de Vabres' family in 2019 which was restored in 2020 thanks to the support of the US Consulate in Lyon. This international event gives historians and jurists the opportunity to speak at an online conference to shed light on the extraordinary trial.

Judge Henri Donnedieu de Vabres' documents came to Maison d'Izieu through Robert Falco (his deputy at Nuremberg) then Guy Bermann (civil litigator at the Klaus Barbie trial in Lyon) on the recommendation of Ugo Iannucci (president of the Lyon Bar Association at the time in November 2011). This collection is made up of almost all the judge's working documents from the trial. In 2019, the family of Judge Henri Donnedieu de Vabres wished to entrust his personal archives to the Maison d'Izieu, in particular the photo album of the trial (containing 121 photographs). A copy was given to each of the judges present. This copy has been restored with the support of the US Consulate.

Most recently in July 2021, the documents of the General Counsel in the French delegation at the IMT, Delphin Debenest, were entrusted to the Documentation and Research Centre of the Maison d'Izieu by his children.

This extraordinary trial took place from 20 November 1945 to 1 October 1946 and judged twenty-two senior Nazi officials. Known as the "Nuremberg Trial", symbolically held, in the city where the

major Nazi party demonstrations took place. The roundup of the Colonie d'Izieu was cited at the trial for the first time on 5 February 1946 by Edgar Faure as evidence of a crime against humanity.

In light of its permanent exhibition, part of which is dedicated to the post-war trials and the construction of an international criminal justice system, the Maison d'Izieu is offering new

conferences to better understand the purpose of this trial that was orchestrated by the United States and had a worldwide impact. This conference aims to question the concept of "race" 75 years later. It will also be an opportunity to review the place of women during the trial. Finally, the jurists, some of whom work at the International Criminal Court, will query the possibility of international justice today, as not all countries are signatories of the 1998 Rome Statute.

VENREDI
15 OCTOBRE 2021
14h - 17h30

ACTUALITÉ DU PROCÈS
DE NUREMBERG,
75 ANS APRÈS

NEWS ABOUT
THE NUREMBERG TRIAL
75 YEARS LATER

COLLOQUE / SEMINAR

Diane Marie Amann
Stéphanie Boissard
Matthias Gemählich
Xavier-Jean Keita
Jean-Paul Jean
Michel Massé
Guillaume Mouralis
Philippe Sands

MAISON D'IZIEU

En présence des familles des magistrats français au Tribunal Militaire International: Donnedieu de Vabres, Falco, Debenest, d'une délégation des représentations diplomatiques à l'ONU à Genève et de nombreux invités.

PRACTICAL INFORMATION :

The conference will be broadcast live with simultaneous translation into English on www.memorializieu.eu, social media networks, and partner websites.

GUESTS

With Christopher Crawford, from the US Consul in Lyon, **Frédéric Donnedieu de Vabres**, Judge Henri Donnedieu de Vabres' grandson,

Guillaume Mouralis, Research Director at the CNRS, Marc Bloch Institute (Berlin),

Matthias Gemählich, Professor at the Contemporary History Institute at Johannes Gutenberg University in Mainz,

Jean-Paul Jean, Magistrate and Vice-President of the French association for the history of justice,

Xavier-Jean Keita, International Lawyer, Principal Counsel/Office of Public Counsel for the International Criminal Court Defence,

Laurence Leturmy et **Michel Massé**, Private Law and Criminal Sciences Professors at the University of Poitiers,

Philippe Sands, Lawyer at the International Criminal Court and Writer.

In the presence of the French judges families at the International Military Tribunal: Donnedieu de Vabres, Falco, Debenest, representatives of the diplomatic missions at the UN in Geneva as well as numerous guests.

An event organised with the support of the US Consulate in Lyon and Polestream, a broadcasting company.

The Maison d'Izieu receives support from the Ministry of Culture, the Ministry of National Education and Youth, the Auvergne-Rhône-Alpes region, the department of Ain, the Ministry of Armed Forces-DPMA (Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives - Heritage, Remembrance and Archives Department), the Prefecture of the Auvergne-Rhône-Alpes region, the Ministry of Higher Education, Research and Innovation, the DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT - Interministerial Delegation to Fight Against Racism, Anti-Semitism and anti-LGBT Hate) and from the Sabine Zlatin Foundation.

THE HISTORY OF THE NUREMBERG TRIAL

The International Military Tribunal

On 8 August 8 1945, the governments of France, Great Britain, United States and the Soviet Union signed the London Agreement, which established the International Military Tribunal (IMT) Charter to try some of the biggest Nazi criminals. Nineteen UN Member States subsequently joined, giving the IMT an international foundation.

The Charter of the International Military Tribunal of Nuremberg was the first legal text that defined the concept of crime against humanity as: "*any inhumane act" such as "murder, extermination, enslavement, deportation (...) committed against any civilian population before or during the war, or persecution on political, racial or religious grounds if such acts or persecutions have been committed as a result of any crime within the Tribunal's jurisdiction"*.

The mentioning of the Izieu roundup in Nuremberg

On 5 February 1946, Edgar Faure referred to the Izieu case before the International Military Tribunal in Nuremberg. He read the telegram signed by Klaus Barbie and commented: "*I think it can be said that there is something even more striking and horrific than the actual fact that these children were abducted. It is the administrative character that he handled everything with: the report that was made, according to the chain of command, the conference where different officials quietly discussed it, as normal procedures for their department. It is because all the ins and outs of a state, and I am talking about the Nazi state, were set in motion at once and for one purpose.*"

Twelve other trials were held by Americans alone, again in Nuremberg and at the same premises. One hundred and eighty-four people were tried and grouped by profession: doctors, lawyers, senior civil servants, soldiers, police officers and industrialists. While many death sentences have been handed down, few have been carried out and some have been remitted.

**ONLINE CONFERENCE :
NUREMBERG TRIAL 75 YEARS LATER
FRIDAY, OCTOBER 15, 2021**

SCHEDULE

◇◇◇ 14:00 - 15:00 ◇◇◇

WELCOME

Opening speech by *Dominique Vidaud*, Director of the Maison d'Izieu
Christopher Crawford, from the US Consul in Lyon
Frédéric Donnedieu de Vabres, Judge *Henri Donnedieu de Vabres*' grandson

5 minutes

NEWS FROM THE NUREMBERG TRIAL TODAY

« Is international justice possible ? »

Philippe Sands, International Lawyer and essay writer speaks at
The International Criminal Court
Xavier-Jean Keita, International Lawyer, Senior Counsel/Office of Public
Counsel for the International Criminal Court Defence.

45 minutes

EXCHANGE TIME

10 minutes

◇◇◇ BREAK 15 MINUTES ◇◇◇

◇◇◇ 15:15 - 16:15 ◇◇◇

THE NUREMBERG ALBUM

**« Presenting the Nuremberg album
by photographer Charles W. Alexander »**

Stéphanie Boissard, research, Archives
and documentation manager, Maison d'Izieu

15 minutes

**AMERICAN LAWYERS AT NUREMBERG
AND THE « COLOR LINE »**

« The notion of race in international justice »

Guillaume Mouralis, research director at the CNRS, Institute of social and political sciences in Nanterre, Marc Bloch Institute in Berlin.

20 minutes

WOMEN AT THE NUREMBERG TRIAL

**« The role of women lawyers and other exceptional women at
The Nuremberg Trials »**

Diane Marie Amann, Regents' Professor of International Law, University of Georgia School of Law.

20 minutes

◇◇◇ BREAK 15 MIN ◇◇◇

◇◇◇ 16:30 - 17:30 ◇◇◇

**THE FRENCH DELEGATION AT THE INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
(IMT)**

« General Lawyer Delphin Debenest at the IMT »

Matthias Gemählich, lecturer at the Institute of Contemporary History at the Johannes Gutenberg University in Mainz.

20 minutes

« Judge Robert Falco at the IMT »

Jean-Paul Jean, magistrate and vice-president of the French association for the history of justice.

20 minutes

« Judge Henri Donnedieu de Vabres at the IMT »

Michel Massé, private law and criminal sciences professor at the University of Poitiers.

20 minutes

CONCLUSION/Q&A

15 minutes

LA MAISON D'IZIEU

MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

HISTORY IN A FEW WORDS...

The Maison d'Izieu, opened by Sabine and Miron Zlatin, welcomed more than a hundred Jewish children from May 1943 to April 1944 to help them escape anti-Semitic persecution.

On the morning of 6 April 1944, the 44 children and 7 educators present were rounded up and deported under Klaus Barbie's orders. Klaus Barbie was one of the leaders of the Lyon Gestapo.

With the exception of two teenagers and Miron Zlatin, who were shot in Reval (now Tallinn) in Estonia, the rest of the group was deported to Auschwitz. Only one adult returned, Lea Feldblum, and all the others were gassed as soon as they arrived.

Tracked down and brought back to France by Beate and Serge Klarsfeld, with help from two of the mothers of the children who were rounded up in Izieu, Fortunée Benguigui and Ita-Rosa Halaunbrenner, Klaus Barbie was brought before the French courts. With many witnesses coming forward, he was tried and sentenced in Lyon in 1987 for crimes against humanity. This trial firmly etched the Izieu roundup into the foundation of French remembrance.

The day after this trial, in March 1988, the "Memorial Museum of the Children of Izieu" association was formed based on Sabine Zlatin.

Since the decree of the President of the Republic of 3 February 1993, the Maison d'Izieu, together with the former Vélodrome d'Hiver and the former Gurs internment camp, has been one of three places dedicated to the national remembrance of the victims of racist and anti-semitic persecutions and crimes against humanity, that were committed with the complicity of the Vichy government known as the "French State Government" (1940-1944).

The site is protected and included in the additional list of historical monuments in 1991 thanks to national public fundraising.

As part of the Grand Travaux programme by the President of the Republic, the memorial of the Maison d'Izieu was inaugurated on 24 April 1994 by President François Mitterrand.

In 2015, the Sabine and Miron Zlatin building was created, the Maison d'Izieu's permanent exhibition was redesigned and new digital devices were developed. It was inaugurated on 6 April 2015 by President François Hollande.



Izieu été 1943 © Maison d'Izieu – Coll. succession Sabine Zlatin

THE HOUSE

Rather than reconstructing the house exactly, the museography instead evokes the atmosphere of the home's era and the void left behind by the deported children.

In this way, the house portrays the children's daily life. Discreet signs indicate how each room was used; the children's letters and drawings are displayed in the refectory; a portrait of each child who was arrested on 6 April 1944, and then deported, features in the dormitories.



Theme 2: Crime against humanity

On the ground floor of the barn, the trial of war criminals, international military tribunals and crimes against humanity are dealt with in depth. The main French collaborators are discussed, as well as the Nuremberg and Klaus Barbie trials.

Other genocides and crimes against humanity of the 20th century are also discussed.

Another room with 4 screens allows you to consult excerpts from the trial of K. Barbie and a touch screen table provides access to lots of data on crimes against humanity, which can be consulted chronologically or by country.



Tous droits réservés © Maison d'Izieu

Theme 3: Remembrance and its creation

At the end of the exhibition, on the first floor of the barn, the exhibition makes you think about the creation of remembrance, based on the history of remembering the Izieu home, with a European perspective on this creation and a comparison between different countries' perspectives.



Tous droits réservés © Maison d'Izieu

LA MAISON D'IZIEU

TOURIST INFORMATION

A PLACE OF LIFE, HISTORY AND NATIONAL REMEMBRANCE INFLUENCED BY EUROPE

The Maison d'Izieu, founded by Sabine and Miron Zlatin welcomed more than a hundred Jewish children from May 1943 to April 1944 to help them escape the anti-Semitic persecution. On the morning of 6 April 1944, 44 children and 7 teachers were rounded up and deported under Klaus Barbie's orders, one of the leaders of Lyon Gestapo. Lea Feldblum returned from Auschwitz alone.

Klaus Barbie was tracked down and brought back to France by Beate and Serge Klarsfeld, with help from two of the children's mothers who were rounded up in Izieu, Fortunée Benguigui and Ita-Rosa Halaunbrenner, he was brought before the French courts in 1983. With many witnesses coming forward, he was tried and sentenced in Lyon in 1987 for crimes against humanity.

A PLACE OF EDUCATION AND COMMITMENT AGAINST RACISM AND ANTI-SEMITISM TO ACT AGAINST ALL FORMS OF DISCRIMINATION

The permanent exhibition and its interactive content make the Second World War and Shoah in France accessible: the birth of an international justice system and how it has functioned up to the present day, and the creation of a memorial of crimes against humanity.

- **6 April 1944:** Roundup of the Izieu Colony
- **7 April 1946:** First day of remembrance at Izieu and Brégnier-Cordon
- **1987:** The K. Barbie trial in Lyon, it was the first trial for crimes against humanity in France
- **February 1993:** The House of Izieu is recognised by the presidential Decree as one of the three places of national remembrance for the crimes and persecutions committed by the Nazis with the help of the Vichy government.
- **24 April 1994** Inauguration of the "Musée-Mémorial des enfants d'Izieu" by the President of the Republic, François Mitterrand.
- **06 April 2015** Inauguration of the new permanent exhibition by the President of the Republic, François Hollande.

A UNIQUE PLACE THAT IS ACCESSIBLE TO GROUPS, FAMILIES AND CHILDREN FROM 8 YEARS OF AGE

Guides accompany visitors on dedicated tours of the house to learn about the history of the Colonie d'Izieu and its historical context. Visitor reception:

- **Groups:** schools, CSE, organised trips, associations, etc. Reservation required
- **Family or friends:** guided tours, workshops for 8-13 year olds, family tours. Reservation required
- **International tourists:** audioguides in FR, EN, ESP, DE, IT and dedicated tours. Reservation required
- **Visitors with disabilities:** audio description, lift available (only in the permanent exhibition)

A PLACE FOR RESEARCH AND DOCUMENTATION

A Documentation and Research Centre.
Archives, publications...

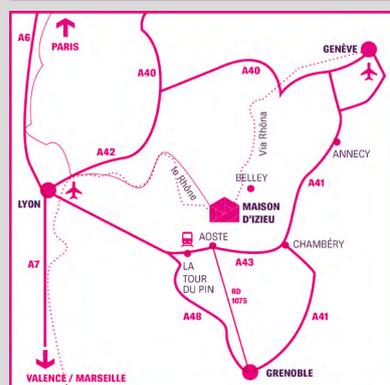
AN EVENT VENUE FOR THE GENERAL PUBLIC

Concerts, commemorations, meetings with authors, conferences, exhibitions, seminars, citizens' debates..

A PLACE OF LOCAL HERITAGE WITH AN INCREDIBLE VIEW OF THE DAUPHINÉ AND THE CHARTREUSE

The 1835 mansion and its terrace, the barn and its extension made in 2015, the furnace and its former silkworm nursery make up this place.

- A unique site: the Izieu House and its permanent exhibition
- temporary exhibitions
- 1930m2 of exhibiting buildings
- 530m2 of permanent exhibition space
- Digital apps about the journey of the families, crimes of genocide in the world and the K. Barbie trial in Lyon



20 min. from Belley,
30 min. from
Chambéry, 1 hour
from Lyon, Grenoble,
Annecy, Bourg-en-
Bresse.

1.8 km from
ViaRhôna,
cycle route
n° 17.



Info and reservation on :
www.memorializieu.eu



Prices : Guided tour of the house + open
tour of the permanent exhibition
Normal : 10 € / Reduced : 8 €

Open tour of the permanent exhibition
Normal : 7 € / Reduced : 5 €

Free : - 10 ans

SUPPORT LA MAISON D'IZIEU

THE ASSOCIATION / THE SABINE ZLATIN ENDOWMENT FUND

THE ASSOCIATION MAISON D'IZIEU, MEMORIAL TO THE EXTERMINATED JEWISH CHILDREN

In 1987, the trial of Klaus Barbie in Lyon allowed several of the Izieu children's home's key historical figures to come together, more than forty years after the events: Sabine Zlatin, who founded the colony in 1943, Pierre-Marcel Wiltzer, the former sub-prefect of Belley, Gabrielle Tardy (or Perrier by her maiden name), who was the teacher at the home, Léon Reifman, a doctor, Paulette Pallarés, who helped the carers in the summer of 1943, and some of those who were welcomed at the home as children (Paul Niedermann, Samuel Pintel, Hélène, Bernard and Adolphe Waysenson, etc.) or their families (Fortunée Benguigui, Alexandre and Ita-Rose Halaunbrenner, etc.).

The "Memorial Museum of the Children of Izieu" [Musée mémorial des enfants d'Izieu] association was officially created on 4 March 1988.

Its first board of directors included, among others, Sabine Zlatin and Pierre-Marcel Wiltzer, local elected officials and state representatives from the National Office for Veterans and Victims of War [Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerres] and from the Representative Council of French Jewish Institutions [Conseil Représentatif des Institutions juives de France].

The association's goal was to open a memorial on the Izieu site for educational purposes. In July 1990, thanks to national fundraising, the association acquired the house that was home to the children. The President of the Republic, François Mitterrand, included the creation of a museum dedicated to the children of Izieu as part of the "Grands Travaux" program.

On 24 April 1994, François Mitterrand inaugurated the "Memorial Museum of the Children of Izieu".

Since 2000, the association has been called "Maison d'Izieu, Memorial to the Exterminated Jewish Children" [Association de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés].

On 6 April 2015, the President of the Republic, François Hollande, inaugurated the Sabine and Miron Zlatin building and the new permanent exhibition at the Maison d'Izieu.

BECOME A MEMBER / MAKE A DONATION ON WWW.MEMORIALIZIEU.EU

Joining the association allows you to:

- Support the association's activities
- Get involved with the association
- Join, meet and bring active members together around a common project
- Help keep the memory of the children and adults of the Izieu children's home alive
- Support and/or get involved in teaching, academic and scientific research, further education and more generally, informing and educating people from all walks of life, particularly young people, on crimes against humanity
- Reflect on fundamental human values and on crimes against humanity
- Defend dignity, rights and justice and to fight against all forms of intolerance, xenophobia, anti-Semitism and racism.



© Maison d'Izieu – Coll. Succession Sabine Zlatin

THE SABINE ZLATIN ENDOWMENT FUND

The Sabine Zlatin Endowment Fund was created on 13 February 2018. Its purpose is:

- to support the “Maison d’Izieu Association, memorial for the Jewish children who were exterminated”, its purpose and activities in the public interest and to therefore be involved in its planning, management and development;



- to support and/or get involved in teaching, academic and scientific research, further education, and more generally informing and educating people from all walks of life, particularly young people, on crimes against humanity;

- to contribute by all means to defending dignity, rights and justice and to fighting against all forms of intolerance, xenophobia, anti-semitism and racism;

- and to particularly do this by contributing to its founder's financial resources in order to increase the number of measures taken in the public interest.

Corporate sponsors of Fonds de dotation Sabine Zlatin : Fondation Solidarités by Crédit Agricole Centre-est, Compagnie nationale du Rhône, Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, Rex rotary, Groupe Vatel, Omnium Lyon, SAS Helea Financière, Fiducial, Médicis.

INTERNATIONAL NETWORKS

La Maison d'Izieu is part of international networks : MMCC (Musées et mémoriaux des conflits contemporains), IHRA (International Holocaust Remembrance alliance), ENCADE (European Network for Countering Antisemitism through Education), MIGRAID (Migrations and Humanitarian Aid in Europe (1918-1949), EUROM (European observatory on memories).

FINANCIAL PARTNERS

The Maison d'Izieu receives financial support from the Ministry of Culture, the Ministry of National Education and Youth, the Auvergne-Rhône-Alpes region, the département of Ain, the Ministry of Armed Forces-DPMA (Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives – Heritage, Remembrance and Archives Department), the Prefecture of the Auvergne-Rhône-Alpes region, the Ministry of Higher Education, Research and Innovation, the DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT – Interministerial Delegation for Fighting Against Racism, Anti-Semitism and anti-LGBT Hate) and from the Sabine Zlatin Foundation.

Soutenu par



www.memorializieu.eu

CONTACTS

Séverine Fraysse
Communication & relations extérieures
sfraysse@memorializieu.eu
+33(0)4 79 87 26 38

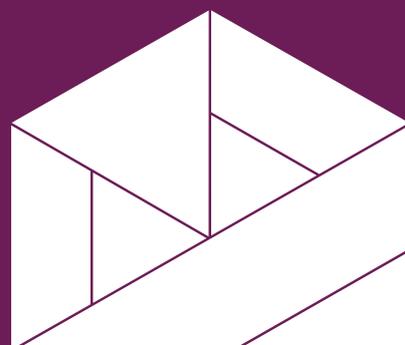
Dominique Vidaud
Directeur

Thierry Philip
Président de l'association Maison d'Izieu,
mémorial des enfants juifs exterminés

Hélène Waysbord-Loing
Présidente du Fonds de dotation
Sabine Zlatin

MAISON D'IZIEU

70 route de Lambraz
F- 01300 IZIEU
+33(0)4 79 87 21 05
info@memorializieu.eu
www.memorializieu.eu



MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

MAISON
D'IZIEU